



Réflexion & Action





SOMMAIRE

Mot de la Présidente.....	3-6
Mot de Tchantchès.....	7-8
Mot de l'Aumônier.....	9
Congrès Seniors à la Marlagne.....	10-12
Trop vieux pour travailler ?.....	13-14
Une grève générale, ça sert à quoi?.....	15-16
Manifestation à Namur le 18 mars 2019.....	17
Programme socio-culturel.....	18
Mots croisés.....	19

NOS PERMANENCES

Problèmes concernant les pensions :

- * Tous les lundis de 13h30 à 15h30—Tél. : 04/340.72.38

Permanences fiscales et assurances :

- * 3ème mardi du mois de 9h00 à 12h00

ENDROIT : CSC, Bd. Saucy, 10—4020 LIEGE

Pour les problèmes « PENSIONS », une autre permanence est tenue par l'U.C.P. aussi pour les affiliés de la CSC. Prendre rendez-vous au 04/221.74.45, le lieu de la permanence vous sera précisé.

Ont collaboré à ce numéro : - A.M. Balthasart—J. Baronheid
A et V. Cannella —P. Deceukelier—Y. Depluvrez—Marie-Ange Foret—M.Gerday
E. Michel—E. Quoibion—R. Remacle

Ed. responsable : Marie-Ange Foret, Bd. Saucy, 10—4020 LIEGE

Téléchargez la brochure sur notre site internet : www.cslicge.be

LE MOT DE LA PRESIDENTE



La protection sociale en Wallonie.

A la veille des élections régionales du 26 mai prochain, quels sont les progrès réalisés pour améliorer l'aide et l'accueil des personnes âgées ?

Pour comprendre la situation actuelle, un petit rappel.

La 6^{ème} réforme de l'Etat et l'INAMI.

Les compétences ont été transférées aux entités fédérées (communautés, régions ou commissions communautaires) le 1^{er} juillet 2014, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat. La réglementation existante est restée d'application jusqu'à ce que chaque entité fédérée décide de modifications ou de nouvelles règles.

Durant cette période transitoire, l'INAMI a géré les dossiers relatifs aux compétences transférées, mais il a agi au nom et pour le compte des entités fédérées.

A partir du 1^{er} janvier 2019, ces compétences sont définitivement exécutées par les entités fédérées.

Où en sommes-nous ?

Les différents travaux, commencés et pas tous terminés, devraient permettre la réalisation d'une nouvelle « assurance de protection sociale » dans les trois Régions.

Actuellement, la Région flamande a terminé ce travail, publié au Moniteur Belge le 28.12.2018. Ce nouveau texte de 124 pages du MB reprend la coordination de toutes les matières transférées coordonnées aux matières qui étaient déjà présentes.

En Wallonie et à Bruxelles, ces différents travaux ne sont pas terminés.

Le RPSW, pour Règlement de la Protection Sociale Wallonne est d'application depuis le 1^{er} janvier 2019.



Tous les textes officiels (décrets) et aussi les arrêtés d'application ne sont pas finalisés.

La course pour terminer la réforme des MR-MRS et l'Assurance Autonomie est en panne.

Le gouvernement wallon n'a plus de majorité.

Comment terminer la réforme du secteur des MR-MRS, il manque les arrêtés d'application ?

Que devient la mise en place de l'Assurance Autonomie ?

Un projet de décret est en attente.

Que pourrait-on organiser en Wallonie pour assurer à la population une véritable Protection Sociale Régionale ?

Une politique globale devrait couvrir l'ensemble des conditions nécessaires à une vie de qualité, tant au niveau individuel, qu'au niveau collectif.

Deux niveaux d'organisation : une **Assurance Protection Sociale** et une **Protection Sociale Régionale**.

Dans l'Assurance de Protection Sociale seraient regroupées les matières couvertes actuellement par l'AVIQ (en Wallonie), santé, aînés, enfants, familles, personnes handicapées. On y trouve également les réglementations des différentes aides et services organisés pour répondre aux besoins.

Quelles seront les sources de financement ? Il y a les 36€ de l'AA mais comment seront garanties toutes les autres sources de financement ?

Allons-nous vers une négociation annuelle entre ministres, chacun défendant ses départements ?

Demain s'il manque des fonds dans un secteur, va-t-on faire jouer les cliquets, qui permettent de faire glisser des fonds d'un secteur à un autre ?

Ceci au risque d'affaiblir les moyens d'un secteur.

Dans la Protection Sociale Régionale, se retrouveraient l'ensemble des matières et textes traités par l'Assurance Protection Sociale. S'y ajouteraient des mesures comme le logement, la mobilité...



Quels rôles pour les partenaires sociaux ?

Dans l'AVIQ il y a des représentants des partenaires sociaux, pour les syndicats des représentants de l'interprofessionnelle.

Dans les Comités de branches, se retrouvent aussi des représentants des travailleurs des secteurs professionnels concernés.

La réforme des MR-MRS.

A ce jour le texte du décret est voté, il n'est pas encore publié au moniteur.

De nombreuses questions restent posées sur les conditions de création et de gestion des MR-MRS, RS (résidences services), CSJ (centre de soins de jour), CS (courts séjours).

Les craintes de permettre un glissement vers le « commercial » sont présentes, même cachées derrière un statut d'asbl.

Mais plus que des questions, des craintes sont exprimées concernant l'accès pour les personnes âgées dépendantes. Quels seront les prix appliqués, où seront réparties les institutions, combien de personnes présentes pour assurer les soins et l'aide nécessaire ?

Nous constatons, dans les textes, que la majorité des moyens sont centrés sur l'hébergement (bâtiment) et les soins.

Une maison de repos est aussi un lieu de vie, les personnes qui y habitent sont des personnes âgées et pas des personnes malades. Il y a très peu de moyens pour l'accompagnement, l'animation, les contacts individuels et collectifs.

Dans le cadre de la réforme, quels sont les montants prévus pour assurer les mêmes services et pour améliorer ceux-ci ?

Quelle sera l'origine des fonds et quelles garanties pour les prochaines années, de pouvoir financer les soins en MR-MRS ?



La mise en place de l'Assurance Autonomie.

Le texte du décret est déposé. Il ne sera sans doute pas voté par la majorité actuelle.

Quelle sera la garantie de voir respecter, comme prévu dans les textes, l'accès aux aides à domicile, mais surtout le paiement de l'APA pour les personnes dépendantes de plus de 65 ans ?

Où et comment seront traitées les nouvelles demandes de reconnaissance et les demandes de révision pour les personnes déjà indemnisées ?

Les Services d'Aides à Domicile (SAFA) et les travailleuses qui y sont occupées, doivent avoir une garantie de financement, une garantie d'emploi. Cela est nécessaire pour garantir l'accès à l'aide pour les personnes dépendantes.

Dans les SAFA il y a aussi des aides ménagères dont l'emploi est financé dans le cadre des points APE. Que deviennent ces emplois ? Ils sont nécessaires, leur financement doit être garanti.

Continuer à aider comme par le passé n'est pas menacé, les seniors et les familles, vont continuer de bénéficier des Services d'Aides à Domicile actuels.

Pour demain :

Quel seront les montants demandés pour la location d'une chambre en MR-MRS ?

Que devient la garantie du paiement, l'évolution de l'index et la liaison au bien-être de l'APA ? (aide aux personnes âgées)

Les CSC SENIORS doivent rester attentifs à l'évolution de ces différents dossiers. L'actualité des prochains mois sera importante pour nous.

Anne Marie Balthasart—Présidente

LE MOT DE TCHANTCHES



=> Bonjour Tchantchès, alors irez-vous manifester les jours prochains ?

=> Ouye mi fi Jules, dji n'mi ritrouve pu divint totes les manifestotions...d'avance i n'aveut les rodjes, les verts, les bleus èt asteur vola les djilets djènes èt co des ôtes, dji mi piète on pô.....

=> Exact, les citoyens ont aujourd'hui mille et une façons d'exprimer leur colère. La rue est le théâtre de nombreuses manifestations des plus pacifiques aux plus violentes.

=> **Oh awè, i n'a des cops wice qui les pavés volaient bas...**

=> Pourtant les forces de l'ordre tentent, parfois à coups de matraques, d'éviter les débordements.

=> **Nos avant c'nohou coula divint nos djône timp...**

=> Voyez-vous Tchantchès, ce qui a changé le visage des manifestations c'est : **Internet**. Un simple message sur « **Facebook** » permet d'organiser un rassemblement à la vitesse grand V.

=> **Kimint coula a t'i kiminci po : « les gilets jaunes » ?**

=> En octobre passé un Narbonnais qui devait faire 300 km chaque jour pour se rendre à son travail est révolté par l'annonce de la hausse du prix des carburants. Il poste un message sur Facebook et appelle à se joindre à la manifestation des routiers prévue le 17 novembre. Il choisit de porter le gilet jaune de sécurité obligatoire dans tous les véhicules pour se distinguer. Il deviendra le symbole de protestation efficace et visible le plus fédérateur jamais utilisé.

=> **Eh vola kimint on groupe di djins font tronlé les gouvernements...**

D'autres mouvements sont nés en Europe et dans le monde grâce à : **Internet**.

=> Anonymous, Indignès en Espagne, Occupy Wall Street aux Etats-Unis, le Printemps arabe et d'autres moins connus, ces groupes se servent tous des réseaux sociaux...

=> **Mins n'ésse nin dangreux ? Tot l'monde pout èsse à courant.**

=> C'est exact, c'est comme cela que de nombreuses personnes s'infiltrent dans les manifestations pour mettre du désordre.

Ce sont des casseurs qui ne cherchent que l'affrontement avec la police. De plus les revendications sont souvent inconnues ou déformées..

=>Et les scolis qui vont manifesté po l'climat ?

=> L'idée vient de Greta Thunberg une jeune suédoise née en 2003 qui, après avoir vécu un été 2018 aux innombrables vagues de chaleur, décide d'interpeller le Parlement suédois pour qu'il intervienne pour la protection de la nature. Son exemple est suivi par des milliers d'écoliers dans toute l'Europe afin que le problème du réchauffement de la planète soit pris en compte.

=> Come dji pou veuye minme les djones sont prêtes a disfinde nos't av'ni. La d'su dji va beûre ine pitite gote po fiésti coula .

Jules Baronheid



LE MOT DE L'AUMONIER



PÂQUES : Un printemps chaud de solidarité.

« On est plus chauds, plus chauds que le climat »... scandent les jeunes qui n'acceptent pas les réponses d'éprouvettes des « lobbyistes » et des politiques !

« La fin du monde et les fins de mois »... affirment les « gilets jaunes »... Mots repris par le Président Macron...

Ne laissons pas nos existences et nos destinées aux mains des technocrates et des politiques.

Le partage est si simple et la solidarité si évidente.

Et si la solution n'était pas ailleurs qu'en chacun de nous ! S'il ne fallait pas attendre que surgisse du ciel la réponse que nous connaissons déjà !

Coluche disait : « Ce n'est pas de ma faute si y'en a qui ont faim, mais ça le deviendrait si on n'y changeait rien ! » ... Comme si justement, notre responsabilité à répondre aux problèmes d'aujourd'hui, est un impératif, une évidente obligation, nous serions coupables de laisser croire que cette obligation ne nous appartiendrait pas.

Ré-apprenons à vivre la Solidarité, sans elle nos vies sont mortes... Posons toutes et tous des actes concrets de solidarités pouvant sembler si dérisoires et pourtant qui donnent des raisons de vivre.

La solidarité n'est pas un divertissement ou une occupation, elle nous façonne pleinement.

Comment lutter contre ce sentiment meurtrier d'impuissance ? Simplement en nous rendant solidairement utiles !

Bonnes fêtes de Pâques à toutes et tous et qu'un printemps solidaire nous transforme.

Eric Quoibion

Congrès Seniors 20/11/2018 à la Marlagne: résumé

UNE SECURITE SOCIALE POUR UNE VIE DIGNE

La CSC Seniors y a consacré son 7^e congrès dans une perspective intergénérationnelle et interprofessionnelle.

La sécurité sociale est la « cathédrale » du monde du travail et nous nous battons pour la garder.

Un bilan de son état actuel est dressé par Monsieur Christian Kunsh, président du MOC.

Insécurité sociale

La pension signifie une perte importante des revenus. Cela entraîne des difficultés d'accès aux soins de santé, aux médicaments, maisons de repos, etc... Le transport est insuffisant et trop cher de même que les loyers.

Les seniors sont frappés par la précarité, les jeunes aussi ! Avant, les jeunes aidaient les seniors et maintenant la tendance s'inverse.

Une réponse solidaire

Des alternatives existent, il faut renforcer la sécurité sociale et aussi tenir compte du défi climatique. Les Seniors demandent une diminution des inégalités grâce à une fiscalité plus juste, le droit à la santé pour tous, le droit de vote à tous(tes) en luttant contre toute forme de discrimination.

En finir avec les suppléments d'honoraires

(Résumé de l'exposé de Monsieur Jean Hermesse, directeur de la Mutualité Chrétienne)

Nous avons réussi à supprimer les suppléments d'honoraires pour les chambres à deux lits. Mais, en Belgique comme ailleurs, les standards sont désormais les chambres individuelles où ces suppléments d'honoraires explosent, sans justification.

On va vers une médecine duale. Et ça ne va pas.



Les petits revenus ne peuvent pas se payer des assurances hospitalisation privées, très onéreuses. Si les suppléments d'honoraires étaient supprimés, on ne devrait plus recourir à ces assurances complémentaires.

Ce qui serait un soulagement pour les bas revenus.

Un corps social profondément blessé

Monsieur Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE, constate : « désormais, on part à la retraite plus tard et les conditions de fin de carrière sont durcies. On vit plus longtemps mais la santé ne suit pas surtout pour les moins qualifiés. La pénibilité doit être prise en compte ».

55-60-65 : une revendication CNE

- à 55 ans, droit de ralentir la carrière avec compensation des pertes de revenus
- à 60 ans, droit à une prépension avec compensation financière de l'employeur
- à 65 ans, droit à une pension légale pour tous et toutes avec un revenu minimum de 1.500 € p/mois.

Les Seniors de la CSC ont un rôle à jouer et ils sont prêts.

La solidarité comme ADN

La dimension intergénérationnelle et interprofessionnelle de notre mouvement CSC Seniors est prioritaire.

Madame Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC, pour clôturer ce 7^e congrès, rappelle :

« Si, aujourd'hui nous ne voulons rien changer à notre manière de vivre et de consommer, nos enfants et petits-enfants ne nous diront pas merci ! Il nous appartient de regarder le monde avec des yeux de 25 ans et la sagesse d'une personne de 70 ans ».

Et Madame Jeanine Martin, présidente de la CSC Seniors, insiste avec ces propos :

« Nous devons intensifier nos efforts pour défendre une pension décente pour tous (tes) une solidarité renforcée exempte d'individualisme. »



Petit rappel historique

Le groupement des aînés est né à Liège en 1979 pour s'étendre à toute la Wallonie et Bruxelles.

En 1981, premier congrès avec Monsieur Robert D'Hondt.

En 1990, le groupement devient PPCA (Pensionnés, prépensionnés et chômeurs âgés).

En 2013, la prépension devenant du chômage, il prend son actuelle dénomination de CSC Seniors.

Ses activités prioritaires : réunions, groupes de travail, journées d'études, universités et assemblées générales, enquêtes, cahiers de revendications... Elle est bien présente dans les instances, telles qu'à la Fédération des retraités des syndicats européens.

« Les Seniors ne sont pas des « vieux inutiles », ce sont des anciens militants qui se sont battus pour conquérir les droits que le gouvernement actuel veut détricoter ».

Me Martin clôture en insistant pour que les Seniors soient toujours bien présents dans les instances de la CSC et faire suivre leurs revendications bien légitimes là où elles pourront aboutir positivement.

Madeleine Gerday

Solutions mots-croisés:

1. Augmentation—2. Actuellement—3. Toilettage—4. Insuffisamment—
5. Foppa—6. Dépendance—7. Sud—8. Toge—9. Tête—10. Ce—11. Eté—
12. Ecoulement—13. Senat—14. Do—15. EAO—16. Naos—17. Eon—18. OPA—
19. Nager—20. Europe—21. Grec—22. Or—23. ENA—24. Al—25. Tapes—
26. Recul—27. Ter—28. Ere—29. Reg—30. Naja—31. Ne—32. Go—33. ONE—
34. Je—35. Elira—36. Recul—37. Riom.

Trop vieux pour travailler

Trop vieux pour travailler ?

Depuis mai 2007, la Belgique dispose d'une loi anti-discrimination. Celle-ci interdit de traiter quelqu'un différemment en raison de son origine, sa couleur de peau, son état de santé... ou encore de son âge ! Et quand on prend la thématique « emploi », on se rend compte qu'un travailleur avec ou sans emploi est vite « trop vieux » aux yeux des employeurs. Une réalité en totale contradiction avec les politiques actuelles qui prônent une carrière de plus en plus longue.

Nicolas a 47 ans et après 23 ans comme vendeur dans un petit commerce familial, il se retrouve au chômage. Sans diplôme mais fort de son expérience, il postule dans différentes grandes surfaces mais systématiquement son CV n'est pas retenu alors qu'il correspond tout à fait au profil recherché. Sur les conseils d'une amie, Nicolas supprime son âge de son CV et là, miracle, il est convoqué pour des entretiens... Mais une nouvelle fois, on lui fait très vite comprendre qu'on cherche un profil « différent », « plus dynamique », « plus moderne »... Bref, on cherche des « jeunes ».

De même, lorsque Nicolas a voulu suivre une formation en secrétariat, il n'a pas été retenu. Officiellement, il n'avait pas le bon profil. Officieusement, Nicolas est persuadé que c'est son âge qui a été un problème. En effet, les différents centres de formations des chômeurs sont évalués sur leur capacité à remettre à l'emploi les participants à leurs formations. Et donc, ils ont tendance à choisir des profils « employables » facilement. Et donc à privilégier les candidats les plus jeunes.

L'histoire de Nicolas est identique à celles de tous ces demandeurs et demandeuses d'emploi qui ont dépassé l'âge fatidique de 40 ans.



Et pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, là aussi, on constate une série de discriminations liées à l'âge.

En effet, les travailleurs les plus âgés de l'entreprise se voient refuser l'accès à une formation, à une promotion, à un changement de poste, etc. « *Enfin, Robert, on ne va pas te mettre sur la nouvelle machine, tout y est informatisé!* » Voilà, le discours entendu dans nos entreprises.

Unia, le centre interfédéral pour l'égalité des chances, a pour mission de surveiller l'état des discriminations en Belgique, d'accompagner les victimes, d'émettre des recommandations ou encore d'instruire en justice les dossiers. Ils ont reçu en 2017 149 dossiers individuels de discrimination présumée liée à l'âge. 7 dossiers sur 10 concernaient le secteur de l'emploi. L'âge est la deuxième source de discrimination sur le marché de l'emploi, juste derrière les critères raciaux.

Que faire si vous estimez être victime d'une discrimination sur le marché de l'emploi?

Vous pouvez contacter la responsable Diversité de la CSC Liège-Verviers-Ostbelgien : Marie-Ange Foret. Elle examinera votre dossier et décidera avec vous de la meilleure manière d'agir soit en contactant l'employeur pour une médiation, soit en ouvrant un dossier juridique.

Si votre discrimination n'a pas eu lieu sur le marché de l'emploi mais par rapport à un logement, une administration, etc., alors vous pouvez contacter Unia qui vous conseillera et suivra votre dossier.

Marie-Ange Foret

Une grève générale, ça sert à quoi ?

Fin janvier, les négociations nationales entre patrons et syndicats étaient dans l'impasse. Aucun accord ne semblait possible sur les matières en discussion : les augmentations de salaires pour 2019-2020, les conditions des fins de carrière, l'augmentation des allocations sociales, ...

Les experts officiels avaient calculé que les augmentations (hors index) ne pouvaient pas dépasser les 0,8% sur les deux ans. Ils brandissaient la «loi sur la compétitivité».

Inacceptable pour les syndicats.

La CSC disait : «Les travailleurs méritent le respect !». Une grève nationale était décrétée pour le mercredi 13 février.

La grève a été largement suivie.



Et... comme par hasard... les experts officiels sont revenus en disant : «On s'est trompé : il y a une marge de 1,1%». La différence (0,3% sur un total de 217 milliards) est de quelque 650 millions ou presque 1 jour de salaire par an !

Un projet d'accord a été conclu, qui prévoit entre autres (en plus de l'index) :

- les salaires pourront augmenter de 1,1% (ce qui correspond à près de 3 jours de salaire en plus par an)
- les minimas de beaucoup d'allocations sociales, dont les pensions (pour carrière complète et incomplète), seront augmentés
- les conditions pour les emplois de fin de carrière et prépension (RCC) sont assouplies.

Au moment de la mise sous presse de notre journal, nous ne connaissons pas le résultat des consultations syndicales sur le projet d'accord.

Mais nous pouvons, dès à présent, constater que la grève générale a fait bouger l'avis des experts de quelque 650 millions en faveur des travailleurs.

Ce ne sont pas des cacahuètes, ça !



Les seniors étaient bien représentés dans les piquets. Ici devant la Clinique de Waremme

Philippe Deceukelier

Manifestation à Namur le 18 mars 2019

Plusieurs milliers de personnes dénoncent la politique sociale de la Wallonie

A coup sûr, la FGTB et la CSC ont réussi leur pari: près de 10.000 personnes ont marché ce lundi dans les rues de Namur afin de dénoncer la politique du gouvernement MR-CDH à l'égard des services publics et du monde associatif

De nombreux slogans évoquaient la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE) du ministre Pierre-Yves Jeholet. Les manifestants estiment ce projet précipité. Son financement ne serait pas assuré et des emplois seraient menacés.

Dans le cortège se trouvaient de nombreux travailleurs du secteur non-marchand, mais aussi des fédérations d'employeurs et des bénéficiaires de l'action des associations actives dans le domaine social et culturel. On songe à Lire et Ecrire, aux écoles de devoir ou aux centres d'insertion socio-professionnelle.

La manifestation s'est achevée place Saint-Aubain en fin de matinée. Les discussions autour du podium syndical portaient autant sur le succès de cette journée que sur l'information politique du jour: la défection d'une députée MR qui prive libéraux et humanistes d'une majorité au parlement à deux jours du vote du décret sur les points APE.

« Les publics les plus fragilisés laissés de côté »

« Nous avons toujours été demandeurs d'une réforme des aides à la promotion de l'emploi mais nous nous opposons à la volonté du gouvernement actuel de marchandiser le secteur et de raboter les budgets, sans concertation sociale malgré ce que le ministre Jeholet affirme et en laissant de côté les publics les plus fragilisés », a expliqué, à l'entame de la manifestation, Marc Becker, secrétaire national de la CSC.

Programme des activités socio-culturelles de mai et juin 2019



ATTENTION CHANGEMENT DE JOUR POUR JUIN

le vendredi 21 juin—Au lieu du mercredi.

Rendez-vous : à la CSC, bd Saucy, 10 – 4020 Liège – salle 200, 2^e étage (sauf exception).

Heure : 14 H - P.A.F. : 4 € sauf exception.

En avril : pas de réunion faute de salle à la CSC.

Mercredi 22 mai 2019 : « Promenade gourmande au jardin d'agrément »

Monsieur Philippe Gason (orateur Province) nous apportera un éclairage détaillé des végétaux d'ornement comestibles pouvant intégrer nos menus. Thème original et très intéressant.

VENDREDI 21 JUIN 2019 à 14 H

dans la grande salle du rez-de-chaussée

Nous recevons une artiste, Madame Nathalie HERBILLON, cantatrice et conteuse, pour une animation hors du commun, afin de clôturer cette année socio-culturelle en beauté.

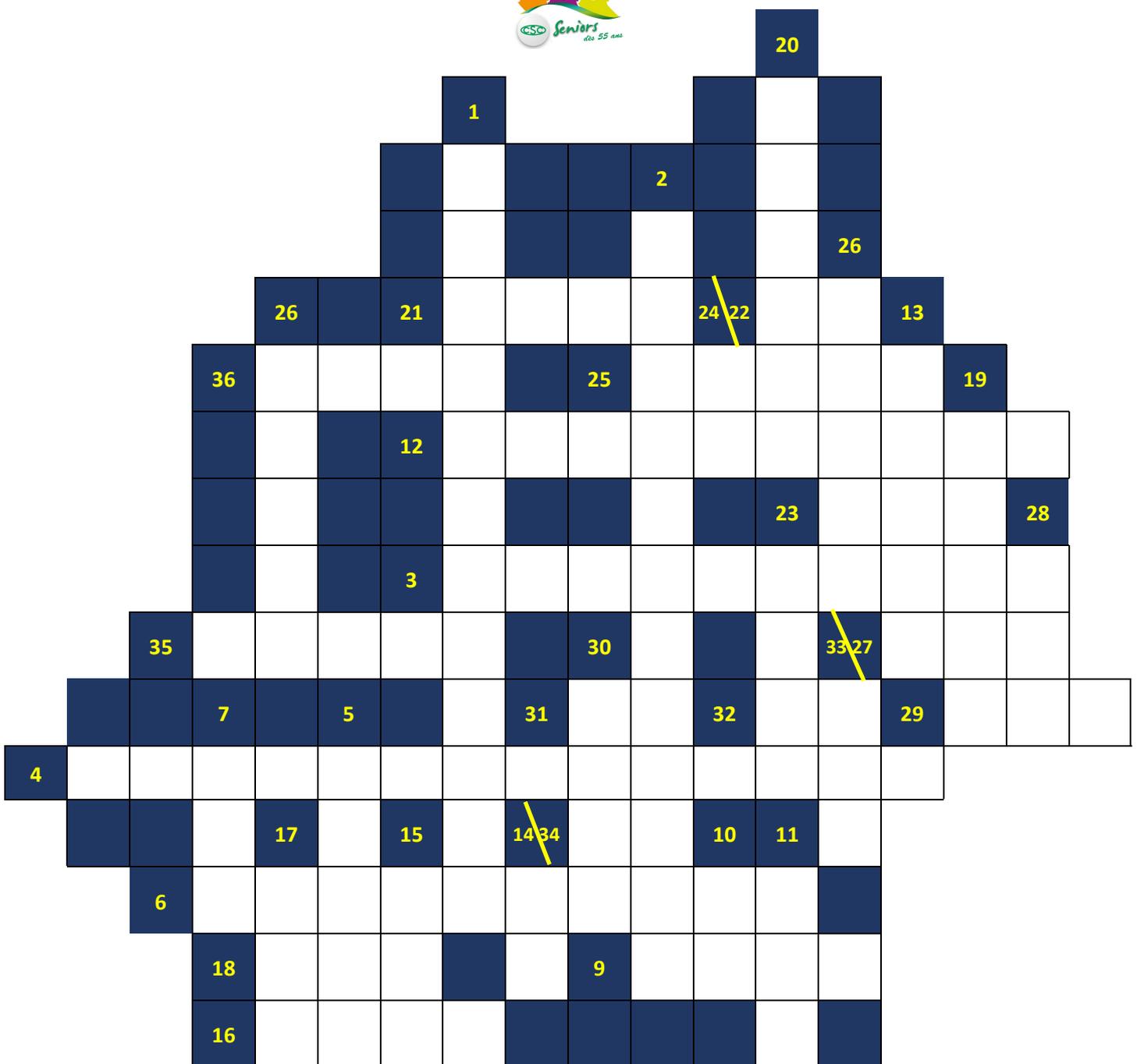
En espérant que ces thèmes vous agréeront, nous comptons vous revoir nombreux lors de ces réunions et vous adressons nos salutations amicales.

Le Comité Culturel

Pour tous renseignements :

Philo ABISSI, avenue du Gros Chêne, 20, 4400 Ivoz Ramet – 04/275.15.86 – 0486/46.06.66

Madeleine GERDAY Secrétariat CSC Seniors – 0497/68.82.82



Définitions: 1.Accroissement en quantité-2. En ce moment-3.Action de toiler-4.De façon insuffisante-5.Peintre italien-6.Etre en situation de...-7.Oposé au nord-8.Robe de magistrat-9.Avoir la ... sur les épaules-10.Adjectif démonstratif-11.Belle saison-12.Fait de s'écouler-13.Chambre parlementaire-14.Première note-15.Enseignement assisté par ordinateur-16.Salle centrale du temple grec-17.Eternité-18.Offre publique d'achat-19.Avancer dans l'eau-20.Voter pour élire nos représentants à l'...-21.Habitant de la Grèce-22.Métal précieux-23.Haute école-24.Abréviation de l'année lumière-25.« taper » 2e p.s. indic.présent-26.Replace-27.Trois fois-28.Période géologique-29.Désert caillouteux-30.Cobra-31.Mot de négation-32.Jeu de stratégie-33.Office national de l'enfance-34.Pronom personnel-35.Votera-36.en arrière - 37.Chef-lieu du Puy de Dôme

Habiter après 65 ans ?

Matinée d'étude des Aînés du MOC Liège-Huy-Waremme

Dans le cadre des élections 2019

- ➔ Aménagement du domicile
- ➔ Formes innovantes de domicile
- ➔ Hébergement en structures spécialisées

Ensemble, portons un regard critique sur trois dossiers actuels en matière de logement

Partageons nos expériences, nos avis, nos interrogations

Identifions des points d'attentions à communiquer aux aînés... et aux partis!

➔ L'objectif de cette matinée est d'identifier des repères pour faciliter la lecture des programmes politiques

16 avril à 9h

Salle CSC de Liège, rez-de-chaussée
Bd Saucy 8/10 - 4020 Liège

Gratuit et ouvert à tou.te.s (café et sandwiches)

Inscription souhaitée - goldoni@mocliege.org - 0483/22.93.61



Joyeuses pâques